



Bouchage d'un puit cadastré

Par lechat

Bonjour

quelle démarche faut il faire pour boucher un puits inscrit au cadastre? Faut il faire une déclaration de travaux en mairie ? demander un permis de démolir?

Par ESP

Bienvenue

Une déclaration est à faire en mairie en amont des travaux.

Après la fin des travaux, informer l'administration de l'achèvement des travaux de la fermeture définitive du puits.

PS/ Une autre personne dispose-t-elle d'un droit de puisage ?

Par Al Bundy

Bonjour,

Le puit est une construction hors sol ? La condamnation consiste en quoi exactement ?